

Directives d'échantillonnage de la vermiculite

Protection

1. Il vous est fortement recommandé de porter un demi-masque à filtres P-100 lors de l'échantillonnage de la vermiculite. Un tel masque est habituellement disponible dans les magasins grande surface de rénovation.
2. Les vêtements utilisés devraient couvrir tout le corps et être lavés une fois l'échantillonnage terminé.
3. Limitez la quantité de poussière lors de l'échantillonnage de la vermiculite.



Procédure

1. L'échantillon de vermiculite doit être pris en **profondeur**, soit dans les premiers centimètres d'épaisseur, car c'est à cette profondeur que les fibres d'amiante risquent de se retrouver. Ainsi, il peut être nécessaire d'écarter la couche supérieure de vermiculite pour recueillir l'échantillon.
2. À l'aide d'une cuillère ou de petits outils de jardins, prélever à trois (3) ou quatre (4) emplacements de la vermiculite, de manière à remplir **aux trois quarts (3/4) (soit 1 tasse) un sac étanche de type Ziploc**.
3. Après avoir rempli et fermé le sac, lavez les vêtements d'échantillonnage ainsi que les instruments à l'eau savonneuse.
4. Passez un linge humide sur le sac contenant la vermiculite.
5. **Identifier le sac** avec votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.
6. Faites-nous parvenir votre échantillon par courrier ou en personne ainsi qu'un **chèque** au nom de « Technilab Environnement » d'un montant de :
 - 175 \$ (taxes incluses)* par échantillon pour un résultat en 5 jours ouvrables ou moins;
 - 300 \$ (taxes incluses)* par échantillon pour un résultat en 24 heures ouvrables.

(*) Prix sujet à changement sans préavis

Il est aussi possible de payer en argent si vous vous présentez à notre bureau.

Nos heures d'ouverture sont de 8 1/2 h à 17 h du lundi au vendredi.

Au plaisir de vous servir !